



# PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires**

## Service eau-environnement

Cellule gestion de la ressource en eau

Affaire suivie par : M. MILLION

Tél. : 04 50 33 77 43

Mél. : marie.million@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le

**- 5 AOUT 2022**

## **Comité ressource en eau du 3 août 2022 relevé de décisions**

PJ : présentation

Réunion tenue à la préfecture, sous la présidence de M. Thomas FAUCONNIER, secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie.

### **Présentation**

- Point de situation météorologique (Météo France)
- Suivi des cours d'eau et des nappes de la Haute-Savoie (DDT + Conseil départemental)
- Échanges sur l'opportunité du passage en crise d'autres secteurs
- Retour d'expérience sur la mise en œuvre des mesures de restriction

### **Échanges**

#### 1) Proposition de passer à un niveau d'alerte supérieur d'un ou plusieurs secteurs

Les membres présents sont globalement favorables au passage à un niveau d'alerte supérieur. Les arguments suivants ont notamment été donnés :

- Les représentants des collectivités ayant réalisé des mesures de débits des cours d'eau font état de ressources très basses pour la saison, voire d'assecs sur certains secteurs.
- De nombreuses pêches de sauvegardes sont menées sur tout le territoire, y compris sur les 3 secteurs de l'Arve.
- Les représentants des collectivités gestionnaires d'eau potable font état de niveau des sources extrêmement bas pour la saison et signalent une sollicitation croissante sur les eaux souterraines. Elles signalent des difficultés d'approvisionnement sur certains secteurs et précisent que toutes les communes ne subissent pas les mêmes tensions.
- ASTERS signale que l'état des zones humides et des tourbières est dégradé et qu'il ne reste plus de névés à fondre (à l'exception des glaciers).

Comme suite aux échanges, il est envisagé de passer les secteurs des Dranses, du Fier, du Sud Ouest lémanique et des Ussets en crise.

15 rue Henry-Bordeaux  
74998 ANNECY cedex 9  
Tél. : 04 50 33 60 00  
Mél. : [ddt@haute-savoie.gouv.fr](mailto:ddt@haute-savoie.gouv.fr)  
[www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)

M. le secrétaire général précise que le passage en crise d'autres secteurs que les 4 sus-cités pourra avoir lieu si la situation le nécessite, sans réunion du CRE mais après simple consultation par courrier électronique.

## 2) Contrôles

L'OFB a réalisé 80 jours de contrôle sécheresse. Mme Pellegrini de la Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc signale que des contrôles auprès de la profession agricole se sont mal passés. Le DDT signale que de nombreux contrôles ont été réalisés auprès de la profession agricole, que peu ont été verbalisés et qu'un seul a fait l'objet d'un retour négatif. Il invite la CASMB à signaler les pratiques susceptibles de faire l'objet de difficultés d'interprétation.

L'OFB rappelle que les collectivités doivent être exemplaires en matière d'application des mesures de restriction.

M le secrétaire général rappelle qu'en plus des agents de l'État assermentés, des gendarmes et des agents de l'OFB, les maires et leurs adjoints peuvent effectuer des contrôles de ces mesures de restriction et verbaliser les contrevenants.

## 3) Dérogations

Mme Pellegrini de la Chambre d'agriculture Savoie Mont Blanc demande de pouvoir obtenir des dérogations pour l'irrigation, comme c'est le cas en Savoie. M. le secrétaire général demande que la CASMB fournisse une liste des demandes, des volumes, des types d'irrigation, des types de cultures irriguées, des lieux de prélèvement afin que l'administration puisse quantifier et qualifier les demandes et les comparer aux ressources effectivement disponibles.

## 4) Communication

Les membres du CRE signalent que les administrés ne sont pas toujours informés des restrictions et que le passage en alerte renforcée n'a pas eu d'incidence sur les volumes consommés (avec notamment un report de consommation sur la période nocturne). Le secrétaire général précise que les plaquettes de communication seront renvoyées aux communes. Ces dernières doivent absolument être un relai local des mesures de restriction et doivent montrer l'exemple.

La question est posée de couper l'eau. L'ARS précise que l'eau ne peut être coupée sans engendrer des problèmes qualitatifs et que cette solution est à éviter.

Des éléments de communication sur les feux de forêt et les bonnes pratiques seront également diffusés aux municipalités.

Le secrétaire général  
chargé de l'administration de l'État  
dans le département

Thomas FAUCONNIER



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

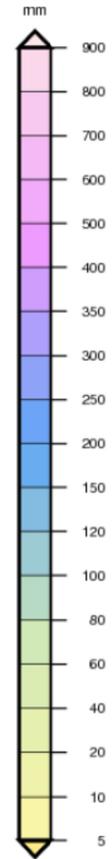
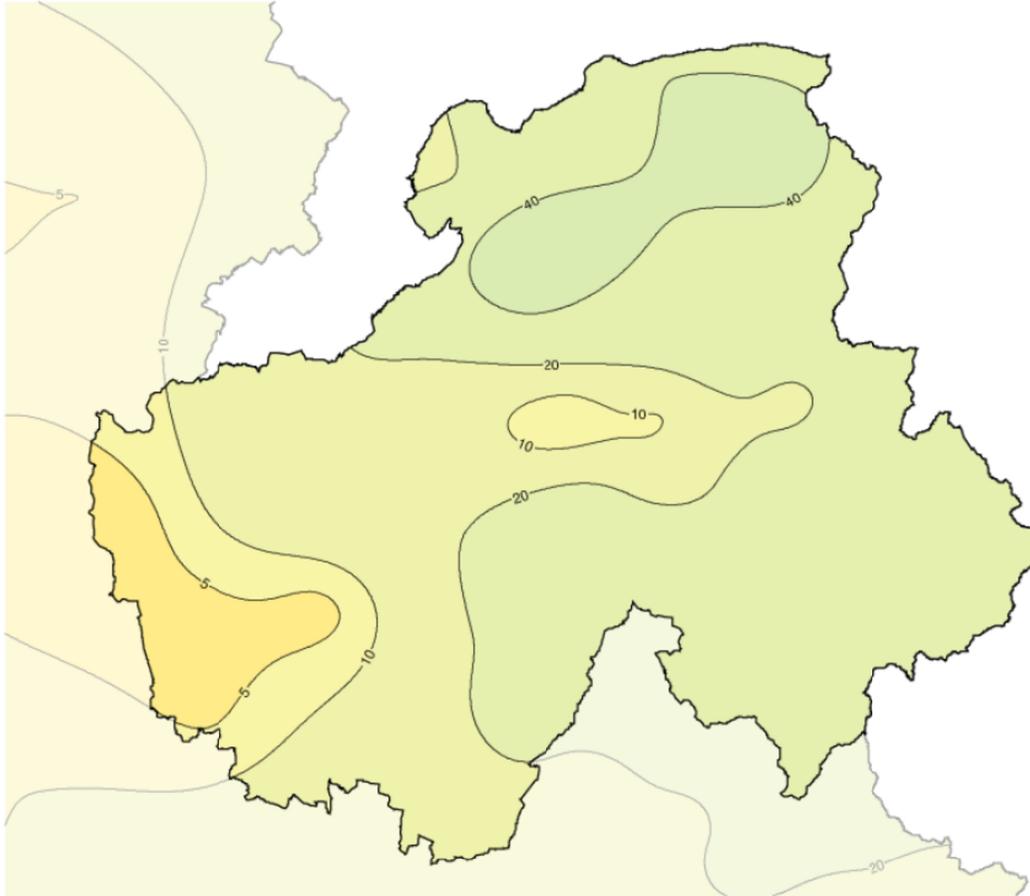
# COMITÉ RESSOURCE EN EAU 3 AOUT 2022

## Ordre du jour

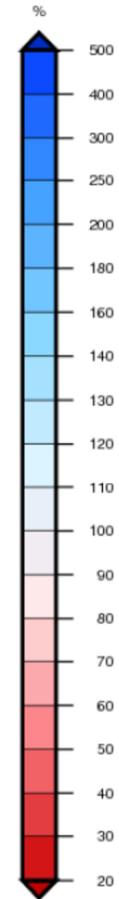
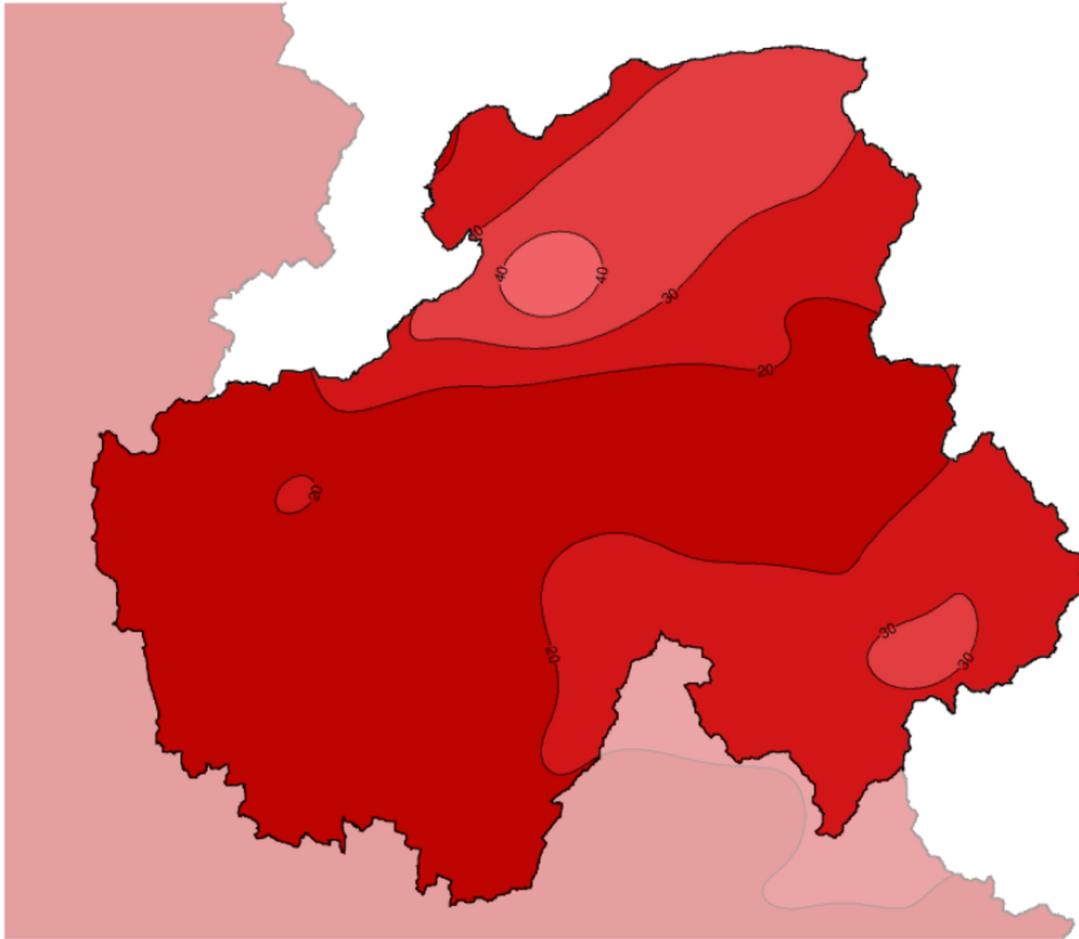
- 1) Point de situation météorologique (Météo France)
- 2) Suivi des nappes de la Haute-Savoie (Conseil départemental) et des cours d'eau (DDT)
- 3) Échanges sur l'opportunité du passage en crise de nouveaux secteurs.
- 4) Retour d'expérience sur la mise en œuvre des mesures de restriction

# **Situation hydro-météorologique en cours et État des sols sur le département de la Haute-Savoie**

# Précipitations du mois de juillet

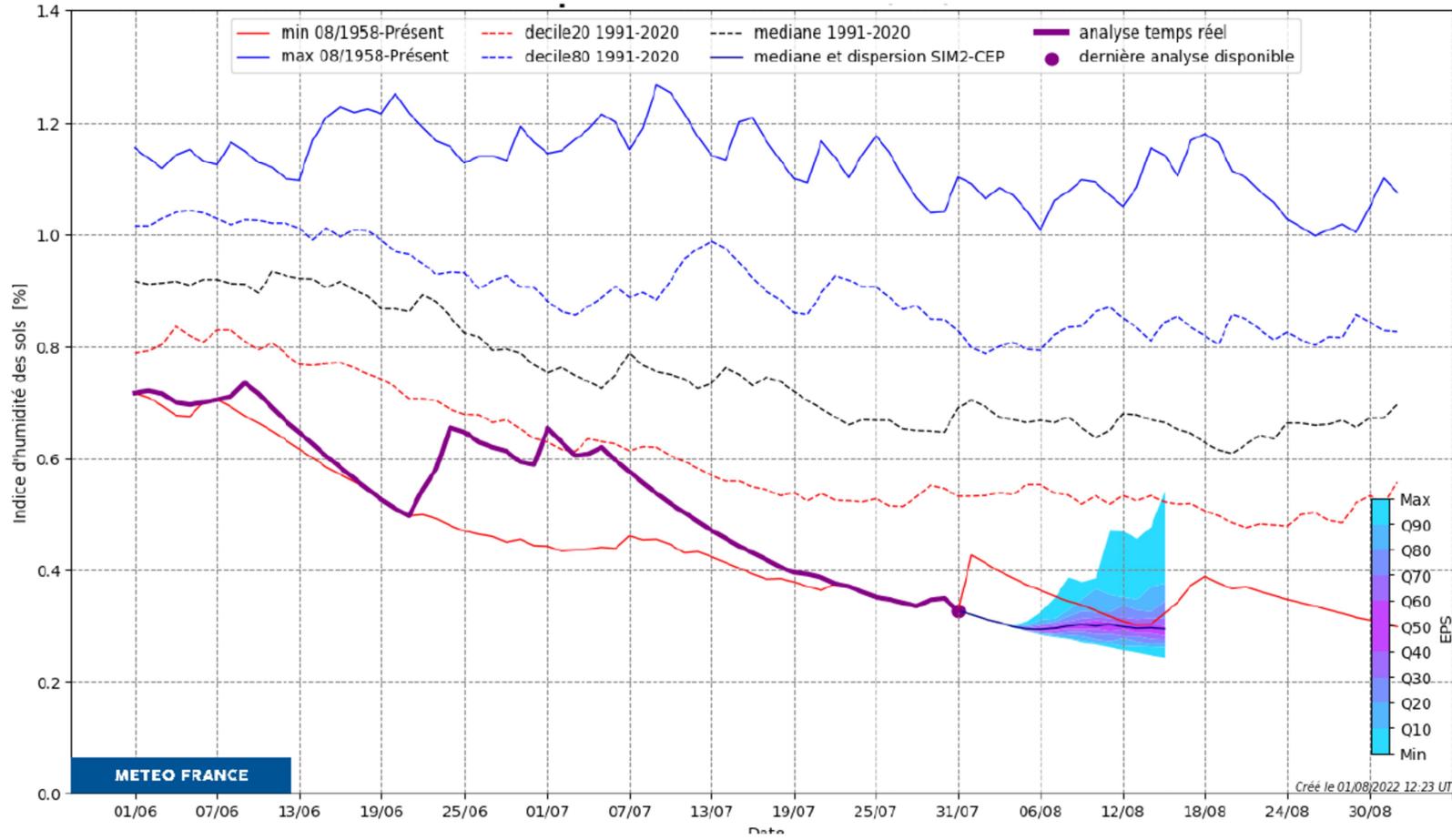


# Précipitations du mois de juillet (p/r normale)



03/08/22

# Prévision de d'humidité des sols du lundi 1<sup>er</sup> août



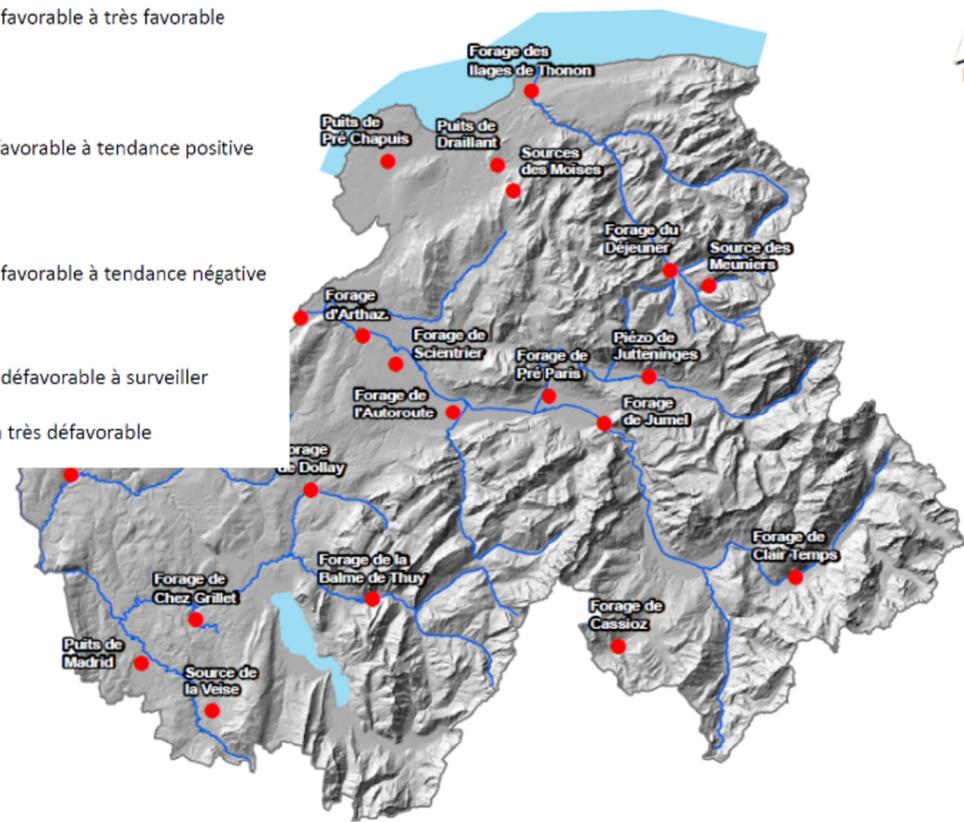
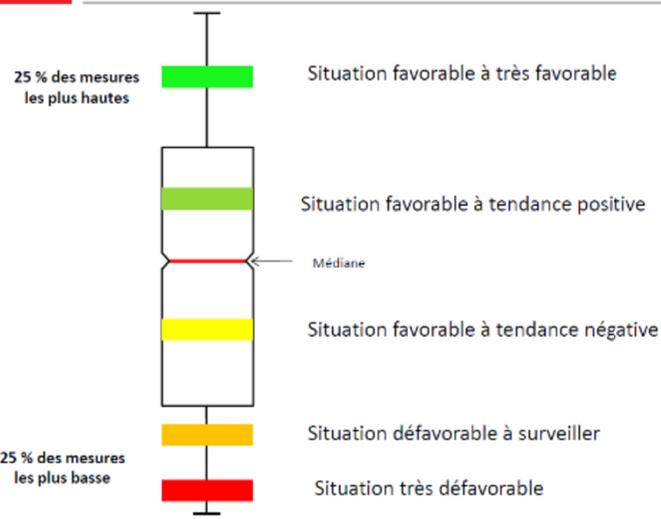
**COMITE DEPARTEMENTAL  
RESSOURCE EN EAU**



**04 50 33 20 60 • [hautesavoie.fr](http://hautesavoie.fr)**

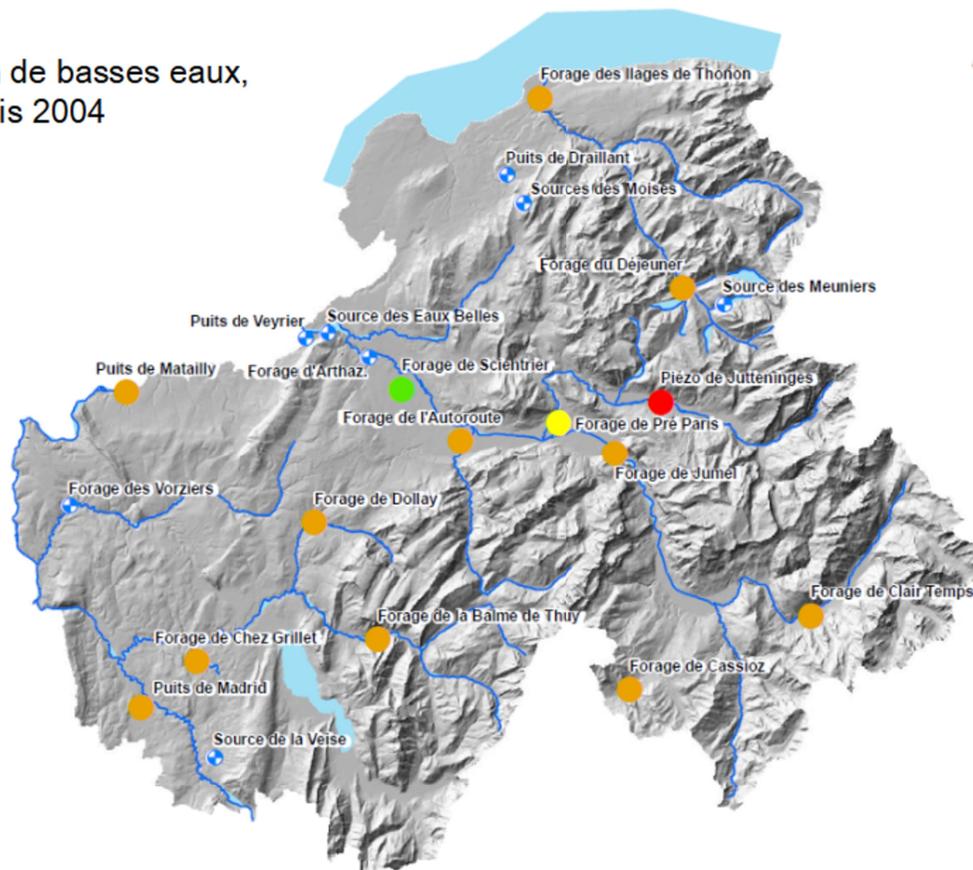


# RESEAU DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES



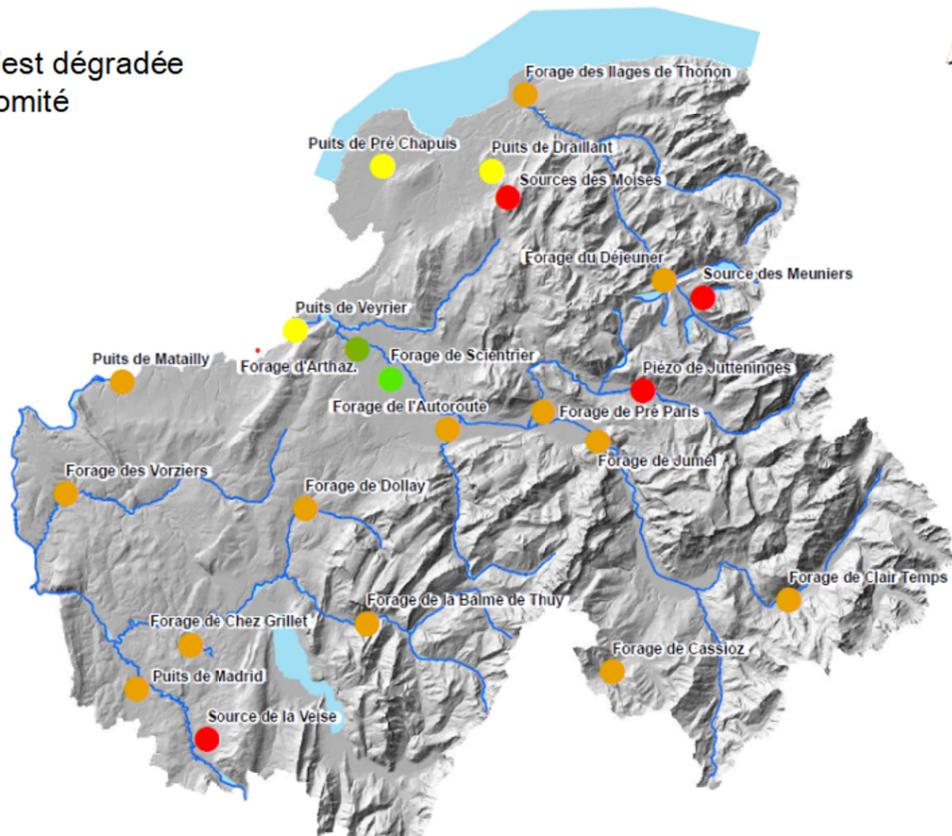
# RESEAU DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES SITUATION FIN JUIN 2022

Au 30 juin, situation de basses eaux,  
la plus sévère depuis 2004



# RESEAU DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINNE SITUATION FIN JUILLET 2022

Une situation qui s'est dégradée  
depuis le dernier comité



# RESEAU DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

## SITUATION FIN JUILLET 2022

		fin 2021	31-mars-22	30-juin-22	31-juil.-22
<b>Bas Chablais</b>	Forage des Ilages - Thonon				
	Puits de Pré Chapuis			données incomplètes	
	Puits de Draillant			données incomplètes	
	Source des Moises - Draillant			données incomplètes	
<b>Haut Chablais</b>	Forage du Déjeuner - Essert Romand				
	Source des Meuniers - Morzine		données incomplètes	données incomplètes	
<b>Genevois</b>	Puits de Matailly - Valleiry				
<b>Usses et Rhones</b>	Forage des Vorziers **			données incomplètes	
<b>Arve aval</b>	Puits de Veyrier - Etrembières			données incomplètes	
	Forage d'Arthaz			données incomplètes	
	Forage de Scientrier				
	Forage de l'autoroute - St Pierre en Faucigny				
	Forage de Pré Paris - Marignier				
	Forage de Jumel - Cluses				
<b>Arve amont</b>	Forage de Clair Temps - Les Houches				
<b>Giffre</b>	Forage de Jutteninges - Tanninges				
<b>Megève</b>	Forage de Cassioz - Megève				
<b>Aravis Bornes</b>	Forage de Dollay - Groisy				
	Forage de la Balme de Thuy*				
<b>Albanais</b>	Forage de Chez Grillet - Chavanod				
	Puits de Madrid - Rumilly				
	Source de la Veise - Gruffy		données incomplètes	données incomplètes	

03/08/22

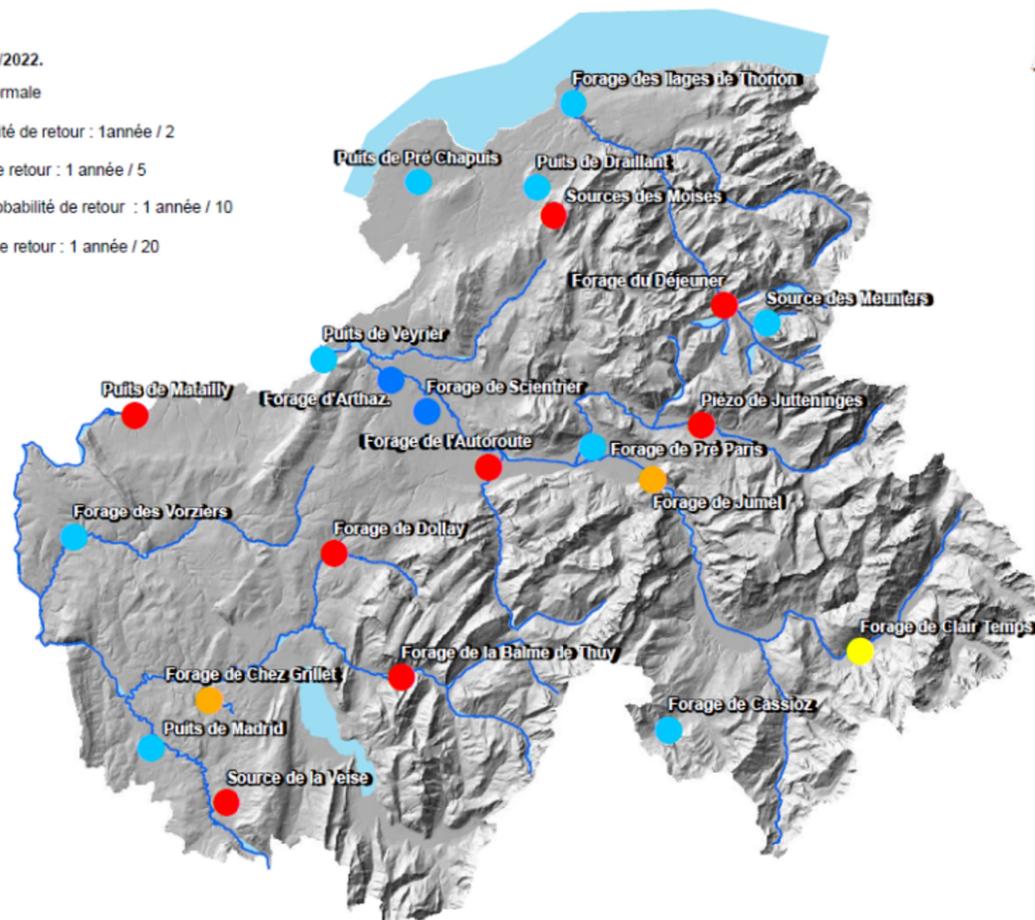
# RESEAU DE SUIVI DES EAUX SOUTERRAINES

## SITUATION FIN JUILLET 2022



Indice vigilance DREAL au 30/07/2022.

- Situation supérieure à la normale
- Seuil de vigilance. Probabilité de retour : 1 année / 2
- Seuil d'alerte. Probabilité de retour : 1 année / 5
- Seuil d'alerte renforcée. Probabilité de retour : 1 année / 10
- Seuil de crise. Probabilité de retour : 1 année / 20
- Donnée non disponible

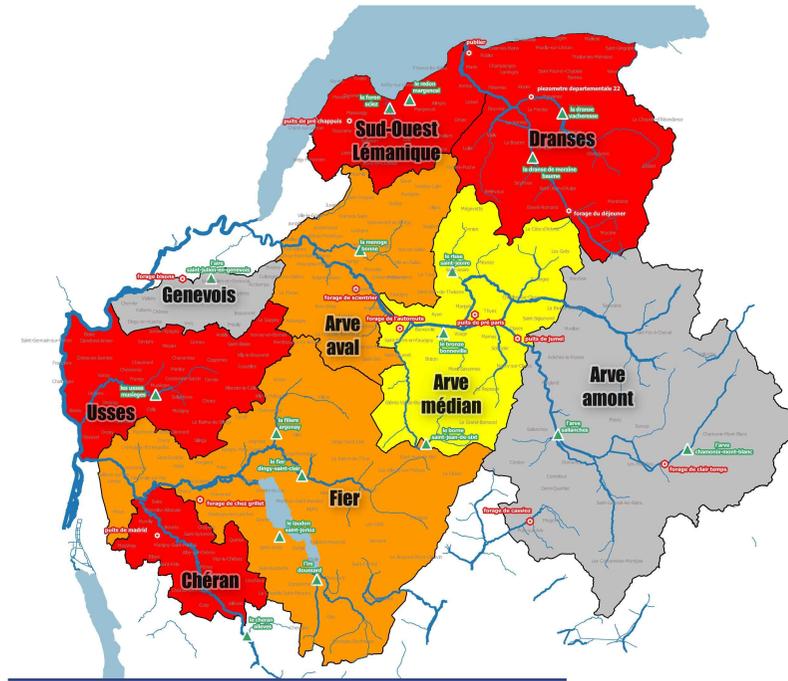


03/08/22

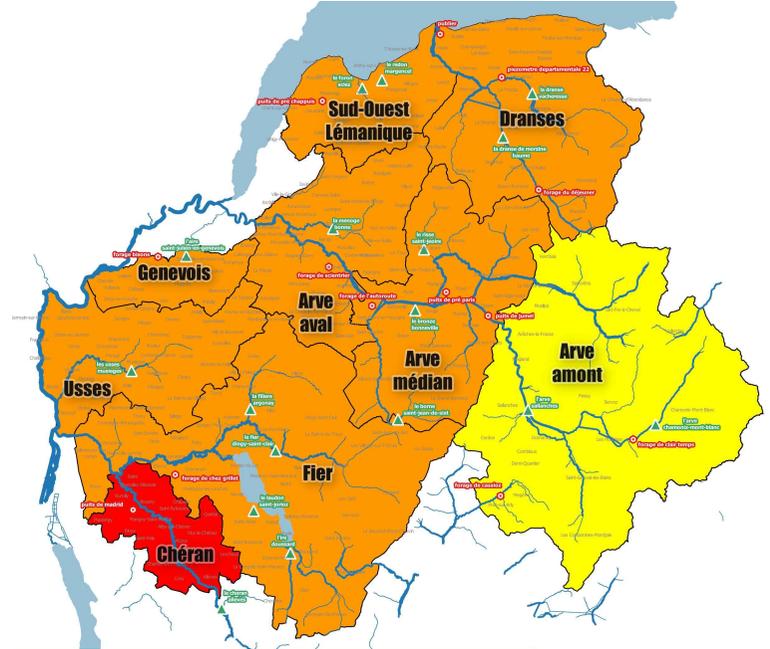
# Suivi de la semaine 31

Secteur	Eaux superficielles		Niveau du secteur	Eaux souterraines pour information	
	Station	Niveau de la station		Station	Niveau de la station
Sud-Ouest Lémanique	Foron-Sciez	Crise-20 ans	Crise-20 ans	Puits de Pré Chappuis-Douvaine	Pas de données
	Redon-Margencel	Crise-20 ans			
Dranses	Dranse d'Abondance-Vacheresse	Crise-20 ans	Crise-20 ans	Dernière Parcelle-Publier	Alerte-5 ans
	Dranse de Morzine-Baume	Crise-20 ans		Forage du Déjeuner-ESSERT-Romand	Crise-20 ans
				Piezometre- D22-Vinzier	Crise-20 ans
Genevois	Aire-Saint-Julien-en-Genoivois	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Forage – Bisons-Viry	Au dessus des seuils
Arve aval	Menoge-Bonne	Alerte renforcée-10 ans	Alerte renforcée-10 ans	Forage de Scientrier-Scientrier	Au dessus des seuils
Arve médian	Borne-Saint-Jean-de-Sixt	Alerte renforcée-10 ans	Alerte-5 ans	Forage de l'Autoroute-Saint-Pierre-En-Faucigny	Crise-20 ans
	Bronze-Bonneville	Alerte-5 ans		Puits de Jumel-Cluses	Crise-20 ans
	Risse-Saint-Jeoire	Alerte-5 ans		Puits de Pré Paris-Marignier	Vigilance-2 ans
Arve amont	Arve-Chamonix	Au dessus des seuils	Vigilance-2 ans	Forage de Cassioz-Megeve	Alerte-5 ans
	Arve-Sallanches	Vigilance-2 ans		Forage de Clair Temps-Houches(Les)	Alerte-5 ans
Usses	Usses-Musièges	Crise-20 ans	Crise-20 ans		
Fier	Fier-Dingy-Saint-Clair	Crise-20 ans	Alerte renforcée-10 ans	Forage de Chez Grillet-Chavanod	Crise-20 ans
	Filière-Argonay	Alerte renforcée-10 ans			
	L'ire-Doussard	Alerte renforcée-10 ans			
	Laudon-Saint-Jorioz	Vigilance-2 ans			
Chéran	Chéran-Allèves	Crise-20 ans	Crise-20 ans	Puits de Madrid-Rumilly	Alerte-5 ans

# À ce jour



Situation théorique



Situation des ARP

Date de création : 01 août 2022

Source des données : DDT74 – données 2021  
 Fond de plan : BDCARTO – E 1021  
 Document produit par : DDT74/STEM/GEQ/JP VINCENT

W:\Environnement\Eau\JL\_Gendron\_Ressources\chereances\avis\Programme\_Carte\_Sécheresse\_2022\_002.gxd

# Suivi sécheresse et déclenchement des mesures

20/05 : Tout le  
74 en  
vigilance +  
SOL en alerte

09/06 : Tout le  
74 en alerte  
sauf l'Arve  
amont

18/07 : Tout le 74  
en alerte renforcée  
sauf Arve amont  
en alerte

28/07 :  
Chéran  
en alerte

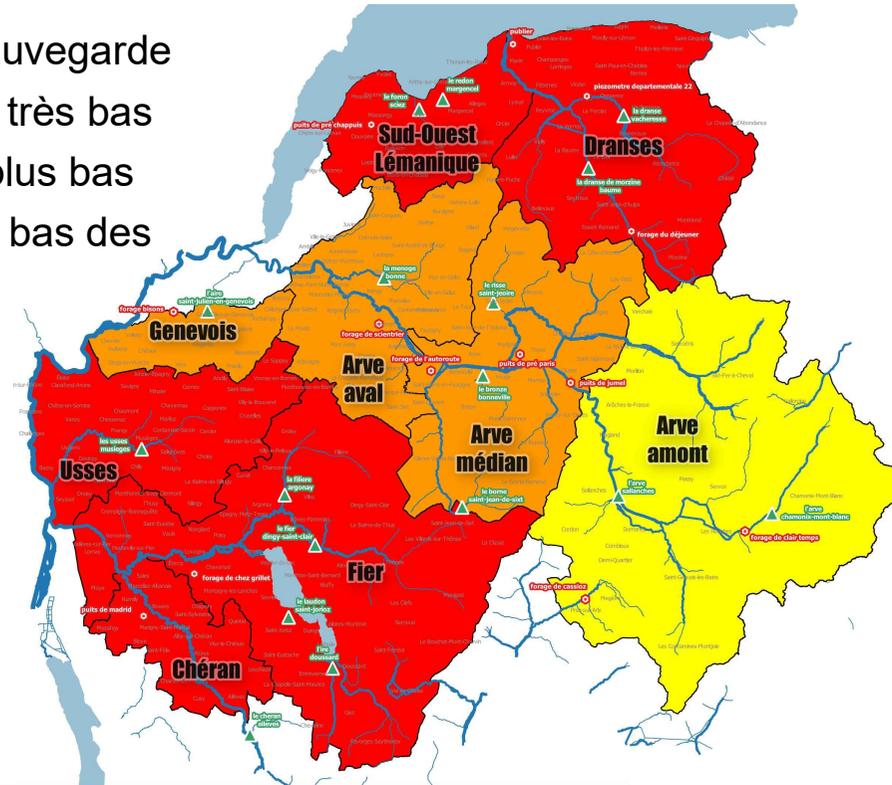
Semaine	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
<b>Sud Ouest Lémanique</b>	Alerte-5 ans	Alerte renforcée -10 ans	Alerte renforcée -10 ans	Alerte renforcée -10 ans	Alerte renforcée -10 ans	Alerte renforcée -10 ans	Alerte renforcée -10 ans	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise	Alerte renforcée -10 ans	Alerte renforcée -10 ans	Alerte renforcée -10 ans	Crise
<b>Dranses</b>	au dessus des seuils	au dessus des seuils	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Alerte renforcée -10 ans	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise
<b>Genevois</b>	au dessus des seuils	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Alerte-5 ans	Alerte-5 ans	Alerte renforcée -10 ans	Crise	Crise	Crise	Crise	Vigilance-2 ans	Alerte-5 ans	Alerte-5 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans
<b>Arve aval</b>	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Alerte-5 ans	Alerte-5 ans	Alerte renforcée -10 ans	Alerte renforcée -10 ans	Crise	Crise	Alerte-5 ans	Alerte-5 ans	Alerte renforcée -10 ans	Alerte renforcée -10 ans	Alerte renforcée -10 ans
<b>Arve médian</b>	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Alerte-5 ans	Alerte-5 ans	Alerte renforcée -10 ans	Alerte-5 ans	Alerte-5 ans	Alerte-5 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Alerte-5 ans
<b>Arve amont</b>	Vigilance-2 ans	au dessus des seuils	au dessus des seuils	au dessus des seuils	Vigilance-2 ans	au dessus des seuils	au dessus des seuils	au dessus des seuils	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	au dessus des seuils	Vigilance-2 ans
<b>Usses</b>	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Alerte-5 ans	Alerte-5 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Alerte-5 ans	Crise
<b>Fier</b>	au dessus des seuils	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Alerte-5 ans	Alerte renforcée -10 ans	Crise	Crise	Alerte renforcée -10 ans	Crise	Alerte renforcée -10 ans	Alerte renforcée -10 ans	Crise	Crise	Alerte renforcée -10 ans
<b>Chéran</b>	au dessus des seuils	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Vigilance-2 ans	Alerte-5 ans	Alerte-5 ans	Alerte renforcée -10 ans	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise	Crise

# Échanges sur l'opportunité de passages en crise et proposition

- Tensions diverses:
  - Tous secteurs : nombreuses pêches de sauvegarde
  - Affluents de l'Arve : T° élevées, assecs, Q très bas
  - Fier : Q des affluents du lac d'Annecy au plus bas
  - Dranses et Sud Ouest Lémanique : Q très bas des affluents du Léman
  - Usses : assecs, Q très bas

- Tensions AEP :
 

- Arve amont : 3	- Genevois : 1
- Arve médian : 1	- Fier : 4
- Dranses : 3	- Usses : 2
- Sud Ouest Lémanique : 5	



## RetEx sur la mise en œuvre des mesures de restriction

- Précision des mesures de restriction
- Instruction des dérogations par la DDT
- Mise en œuvre des contrôles OFB

# Communication

- Affiches + FAQ (alerte renforcée et crise)



## Sécheresse

**La Haute-Savoie en crise – niveau 4/4**  
(concerne actuellement le secteur du Chéran)

Des questions, des réponses...

### Puis-je arroser mon potager ?

**Non**, sauf si j'utilise de l'eau de pluie que j'avais stockée dans une cuve de récupération d'eau de pluie par exemple. Une tolérance est accordée pour l'arrosage des potagers, entre 20 h et 8 h, par arrosage manuel pied à pied (arrosoir par exemple).

### Puis-je arroser mes massifs fleuris, ma pelouse ?

**Non**, sauf si j'utilise de l'eau de pluie que j'avais stockée dans une cuve de récupération d'eau de pluie par exemple.

### Puis-je arroser mes jardinières ?

**Non**, sauf si j'utilise de l'eau de pluie que j'avais stockée dans une cuve de récupération d'eau de pluie par exemple.

### Puis-je laver ma voiture ?

**Non**

## Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse

Usages d'agrément quelle que soit la ressource : eau potable, puits, forage, source privée (hors récupération eaux de pluie)

### ALERTE RENFORCÉE niveau 3/4

<p><b>Interdiction d'arroser les pelouses, les ronds-points, les espaces verts publics et privés et les massifs fleuris</b></p>	<p><b>Interdiction d'arroser les potagers</b> Tolérance : arrosage manuel pied à pied de 20 h à 8 h</p>	<p><b>Interdiction de laver les véhicules</b> Ne pas laver hors stations professionnelles équipées de système à haute pression ou de recyclage</p>
<p><b>Fermeture des fontaines publiques et privées en circuit ouvert</b></p>	<p><b>Interdiction de remplir ou vidanger les piscines privées...</b> sauf les piscines maçonnées lors de la première mise en service pour réception de travaux</p>	<p><b>Activités industrielles et commerciales</b> Réduction de 50 % des volumes d'eau sauf exceptions</p>
<p><b>Interdiction d'arroser les stades, les golfs... entre 8h et 20h</b> Pour les golfs : réduction de 60 % des volumes d'eau</p>	<p><b>Interdiction de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées</b></p>	<p><b>Interdiction de l'irrigation par aspersion des cultures entre 9h et 20h</b></p>

Retrouvez l'ensemble des mesures prises sur le site internet des services de l'État de la Haute-Savoie  
[www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)



@Prefet74